

HISTOIRE, MEMOIRE ET DEVOIR DE MEMOIRE

1. « On ne savait pas ! »

L'HISTOIRE est une science humaine, qui étudie et écrit les faits passés, avec une exigence d'objectivité, en s'appuyant sur une approche scientifique des sources, sur leur critique et leur confrontation (traces archéologiques, archives, mais aussi témoignages, qu'il faut savoir critiquer, en les replaçant dans leur contexte de création) pour expliquer le passé de façon neutre, dépassionnée. Ce récit objectif est produit par des spécialistes, des historiens, qui se placent sur le terrain de la connaissance, et non sur celui de la morale ou de la justice.

Le professeur George HAUPTMANN a ainsi fourni un travail d'historien en nous proposant une biographie d'Adélaïde HAUTVAL, c'est-à-dire le récit de sa vie, de sa naissance à sa mort. Il s'est livré à une vraie enquête minutieuse, en s'appuyant sur des recherches dans les archives, sur des lectures de livres et de lettres d'Haïdi et sur des rencontres avec de nombreux témoins qui l'ont côtoyée. Il établit ainsi les faits historiques et les étapes de sa vie, ses actions, notamment pendant la Seconde Guerre Mondiale. Il ne s'agit donc pas d'une interprétation, mais d'une vérité, adossée à des preuves. Ce récit historique permet de faire la connaissance de cette personnalité, une citoyenne française et alsacienne qui a su faire preuve de courage et d'abnégation dans une période où tout semblait inévitable. Ce travail nous permet ainsi de remettre en question l'inaction et la peur qui ont animé la majeure partie des populations européennes ainsi que les discours entendus au lendemain de la guerre pour soulager la conscience collective, le célèbre « on ne savait pas » repris par Maurice PAPON lors de son procès. Dès son incarcération à Bourges entre le 2 juin et le 5 juillet 1942, Haïdi a conscience du sort particulier réservé aux Juifs et décide de montrer son indignation face à la Gestapo. Par la suite, à aucun moment, elle ne renie ses convictions et tient tête aux plus célèbres officiers ou médecins nazis, dont Josef MENGELE, qui surpris, ne savent que faire de cette femme si déterminée.

Cette documentation méthodique reposant sur des témoignages directs est également l'étape indispensable de la procédure d'attribution du titre de « Juste parmi les nations qui ont mis leur vie en danger pour sauver les Juifs », une haute distinction honorifique délivrée par l'Etat d'Israël à des civils et plus précisément par le Musée de Yad Vashem à Jérusalem créé en 1953 et consacré à la Shoah. En effet, par une enquête historique objective, il faut pouvoir prouver à la commission : le fait d'avoir apporté une aide dans une/des situation(s) où des Juifs étaient impuissants et menacés de mort ; le fait d'être conscient qu'en apportant cette aide, le sauveteur risquait sa vie, sa sécurité ou sa liberté personnelle ; le fait de n'avoir cherché aucune récompense ou compensation en contrepartie.

2. « Plus jamais ça ! »

Mais Yad Vashem est aussi et surtout un MEMORIAL, donc un LIEU DE MEMOIRE, c'est-à-dire un lieu qui conserve le souvenir des victimes de la Shoah principalement, mais également les « Justes parmi les Nations ». La MÉMOIRE correspond à un ensemble de souvenirs liés à un événement vécu par un individu ou un groupe. La mémoire suppose un lien affectif au passé : elle fait revivre le passé d'un groupe par un récit subjectif et partiel, comprenant des déformations et des oublis, volontaires ou non, pour rassembler, pour

favoriser le sentiment d'appartenance à un groupe. En effet, la Mémoire met l'accent sur certains faits historiques dans le but de construire une mémoire collective autour de valeurs partagées et de contribuer au sentiment d'appartenance commune. Nous sommes alors également soumis à un «devoir de mémoire», c'est-à-dire à une obligation morale de se souvenir d'un événement tragique du passé afin qu'il ne se reproduise pas. Entretenir la Mémoire d'Haïdi, c'est se souvenir des atrocités commises par les médecins nazis dans les camps vis-à-vis des populations juives notamment, se souvenir des victimes de la sauvagerie nazie pour ne plus revivre cela.

Si cette personnalité hors du commun émerge que depuis peu dans nos mémoires, c'est parce que, jusqu'aux années 1970, les mémoires de la Seconde Guerre Mondiale ont été étouffées par une « mémoire officielle », reconnue par l'Etat et mise en scène qui valorisait la France résistante. Cet étouffement des mémoires des juifs déportés s'explique par le silence des victimes elles-mêmes qui ont cherché à enfouir ces terribles souvenirs au plus profond de leur être pour revivre « normalement », mais également par le silence post-traumatique des sociétés du monde entier, sidérée par les découvertes de 1945 lors de la libération des camps. Ainsi Haïdi décide également de se taire afin de retrouver une certaine paix intérieure, et par modestie et humilité, ne recherche à aucun moment une quelconque reconnaissance. Les mémoires liées au génocide des Juifs et des Tziganes se sont réveillées à partir des années 1970 en partie grâce aux travaux d'historiens cherchant à répondre aux thèses « négationnistes » qui ont heurté (et nié) la mémoire des génocides juifs et tziganes. Ainsi Histoire et Mémoire sont intimement liées.

En France, la mémoire des « Justes parmi les Nations » de nationalité française a pris plus de temps. C'est en 1997 qu'un premier monument en hommage aux Justes de France est inauguré à Thonon-les-Bains (Haute Savoie) dans la plus grande discrétion. Il faut attendre 2000 pour la mise en place d'un hommage national annuel, avec « la Journée Nationale à la Mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat Français et d'hommage aux Justes de France » instauré le 16 juillet. Puis, le Mur des Justes est mis en place sur le mur d'enceinte du Mémorial de la Shoah, inauguré le 14 juin 2006, sur lequel des plaques rendent hommage aux Justes de France. La liste comporte plus de 3900 noms, classés par l'année où le titre leur a été décerné et par ordre alphabétique. Enfin, en 2007, une inscription est gravée dans la crypte du Panthéon. Si le Mur des Justes cherche à faire l'inventaire le plus complet possible des personnes ayant ce statut honorifique, raison pour laquelle neuf plaques vierges ont été prévues afin d'accueillir les noms des personnes qui seront encore ajoutés ; le Panthéon opère là un hommage collectif alors qu'habituellement il accueille une sélection de grands hommes et de grandes femmes auxquelles la Nation rend hommage, ce qui rappelle les caractéristiques subjectives et partielles de la Mémoire.

3. Pour aller plus loin : Adélaïde Hautval au Panthéon ?

Connaître l'histoire d'Adélaïde Hautval, c'est prendre conscience de l'ampleur du projet nazi ; rendre hommage et se souvenir d'elle, c'est se rappeler de ses convictions et des valeurs humanistes qu'elle n'a eu de cesse de défendre, ces valeurs humanistes qui fondent notre démocratie française et qui doivent animer tout citoyen conscient de son rôle et de sa place dans la société. La Mémoire, c'est aussi le respect de la fidélité : ainsi Haïdi a été fidèle jusqu'à sa mort à l'humanité et à la vie en décidant de se donner la mort à l'annonce de sa

Caroline Freys-Autret, LHB, 2022.

maladie. Courage ou force de caractère ? Son engagement doit devenir pour nous un exemple à garder à l'esprit quelques soient les circonstances, un modèle à suivre... En tant que femme, en tant qu'alsacienne, sa place au Panthéon, en son nom propre, est légitime et mérite donc toute notre attention.